

Fresnes, le 25 mars 2020.

## **Solidarité et audace.**

Ces deux mots guident le combat des personnels de l'administration pénitentiaire dans la lutte contre la pandémie qui nous menace.

Alors que la condition des personnes détenues pourrait paraître secondaire pour beaucoup en ces temps troublés, les personnels pénitentiaires assurent au péril de leur santé et de celle de leur famille la continuité du service public dans les prisons.

Une pénurie réelle de matériel de protection, qu'il faudra un jour expliquer, semble décourager les moins téméraires d'entre nous et entretient les délires des adeptes de la lutte des classes persuadés que les directeurs cachent des masques dans leur coffre. Pour autant, la mobilisation des pénitentiaires est au rendez-vous, DSP en tête.

Heureusement, car il faut gérer jour après jour un quotidien compliqué auquel s'ajoute ici et là des mouvements de personnes détenues allant de la simple contestation à la mutinerie.

Les causes de ces mouvements ne sont pas à rechercher seulement du côté de la suspension des parloirs ou des restrictions d'activités. L'arrêt des visites entraîne également celui des trafics, les réseaux internes n'étant plus approvisionnés en stupéfiants et en portables. Par ailleurs, l'irresponsabilité des associatifs prédicateurs d'une hécatombe pénitentiaire liée à la propagation du virus attise les angoisses de la population pénale qui se transforment parfois en actions violentes dévastatrices.




La réponse de la justice aux mutineries sera sévère. Elle s'est déjà fait entendre par la voix de plusieurs procureurs.

Mais si les auteurs des mutineries au sein des établissements sont sanctionnés immédiatement, nous n'oublierons pas, au lendemain de la crise, les idéologues ayant attisé la colère de la population pénale qui devront assumer la mise en danger des personnels et des établissements. Et parce qu'il faut être juste en toute chose, nous n'oublierons pas non plus les irresponsables qui, confortablement confinés dans leurs résidences secondaires, sont restés sourds au cri d'alarme des prisons tandis que le Premier Ministre et le Président de la République annonçaient successivement des mesures inédites face à la crise !

Au 24 mars, la situation sanitaire dans les prisons paraît sous contrôle. Alors que 16 personnels pénitentiaires ont été testés positifs, seuls six détenus sont diagnostiqués porteurs du COVID 19, donc trois fois moins que la population libre. La situation peut toutefois vite évoluer. Et c'est d'ailleurs pourquoi la densité carcérale reste une donnée préoccupante en cas de propagation de l'épidémie entre les murs. Le ralentissement des

**Syndicat National Pénitentiaire - Force Ouvrière Direction**

3 avenue de la Division Leclerc - 94260 FRESNES  
syndicat@directeurs-penitentiaires.fr  
Contact : snp-fo-direction@orange.fr

 [www.directeurs-penitentiaires.fr](http://www.directeurs-penitentiaires.fr)  
 [Directeurs.Services.Penitentiaires](https://www.facebook.com/Directeurs.Services.Penitentiaires)  
 [@Directeurprison](https://twitter.com/Directeurprison)

écrous, obtenu aux forceps sur certaines DISP, entraîne déjà une baisse de 1600 détenus sur l'ensemble du territoire. Mais pour anticiper une éventuelle propagation du virus en détention, un dispositif spécifique de libérations conditionnelles et d'assignations à résidence pour certains détenus en fin de peine sera d'application immédiate dans les prochaines heures. Appliquées avec discernement aux détenus les plus méritants, ces mesures pourraient diminuer encore plus la densité carcérale à condition que la mobilisation des services concernés soit au rendez-vous.

Reste que les effets conjugués de la récente grève des avocats et des dispositions d'urgence sanitaires sur l'activité judiciaire entraînent la création d'un stock de mesures pénales en attente d'exécution... L'écoulement de ce stock ne devra pas provoquer l'effet inverse de celui escompté par le dispositif exceptionnel mis en place pour éviter une crise sanitaire dans les prisons. Les espoirs se tournent désormais vers la mise en œuvre non différée de la loi de programmation pour la justice qui prévoit le recours massif aux alternatives à l'incarcération. Il va ainsi être attendu des services pénitentiaires d'insertion et de probation une implication totale !

La gestion de cette crise inédite fait appel à ce qu'il y a de meilleurs en chacun. L'élan de solidarité pénitentiaire auquel on assiste en est la preuve. Elle met aussi en exergue l'audace des équipes de direction. Car si les DSP sont habitués aux situations de crise, le caractère inédit et général de la pandémie fait d'autant plus appel à l'innovation. Dès le début, les directeurs et leurs collaborateurs ont su anticiper les conséquences des mesures de confinement sur la population pénale, organiser leurs équipes, protéger leurs personnels et les détenus et alerter les services judiciaires sur la situation des établissements. Cette audace de l'initiative est nécessaire face aux défis que nous lance le COVID 19, car il ne peut être envisageable d'attendre de sa hiérarchie la solution à tous les problèmes, ni un cadre d'action prêt à l'emploi. Mais cette audace nécessaire doit aussi être encouragée ce qui implique de ne pas entraver l'action des « patrons » mais de soutenir leurs décisions calculées et prises en responsabilité.

Enfin, à l'audace individuelle, s'est rapidement ajoutée l'intelligence collective. Le partage d'expériences, d'informations et de solutions, rendus possibles par les nouvelles technologies rompt l'isolement du directeur et lui propose un aide pour affronter la crise.

Les initiatives des uns, audacieuses, en ont sans doute inspiré d'autres renforçant les liens au-delà des murs des établissements et au-delà aussi du confinement.

Solidarité et audace. Deux mots qui se rajoutent aujourd'hui à notre devise traditionnelle, honneur et discipline !

Deux mots qui guident l'action des DSP sur le terrain pendant que d'autres sont confinés chez eux !

Deux mots qui appellent, non pas de maigres récompenses, mais une juste reconnaissance de la Nation à la hauteur du dévouement des Directeurs de prisons.

Le Bureau National FO Direction

**Syndicat National Pénitentiaire - Force Ouvrière Direction**

3 avenue de la Division Leclerc - 94260 FRESNES  
syndicat@directeurs-penitentiaires.fr  
Contact : snp-fo-direction@orange.fr



www.directeurs-penitentiaires.fr  
Directeurs.Services.Penitentiaires  
@Directeurprison